

## *De l'air!*

numéro 4, juillet 2021

### *Au sommaire*

#### Point info

- 1 - Du côté juridique
- 2 - Notre campagne restauration scolaire

#### Agir

- 3 - Appel à dons
- 4 - La fiesta!!!!

### **Point info**

### *1 - Du côté juridique*

#### **Tribales tribulations au tribunal**



Le Tribunal Administratif de Rennes a rejeté le recours conjoint que nous avons déposé contre le projet de poulailler ferme-usine à Plaudren. Voilà un jugement pour le moins alambiqué et qui surtout ne résout rien.

Le porteur de projet n'a effectué aucune étude de terrain pour tenir compte d'espèces protégées à proximité. De façon surprenante, le juge n'y voit pas là un défaut. Il constate, par contre, que les observations que nous avons produites (présence d'un triton -espèce protégée- à 10m du bassin de

régulation) ne sont pas prouvées et ne peuvent être retenues.

Le juge ne voit pas non plus la nécessité de tenir compte des installations existantes pour estimer les effets cumulés d'émissions d'ammoniac. Ce déni de réalité trouve son origine dans une retranscription française bien étroite du droit européen.

Dans plusieurs domaines, la France a été récemment épinglée sur les retranscriptions restrictives qu'elle fait du droit européen en matière d'environnement :

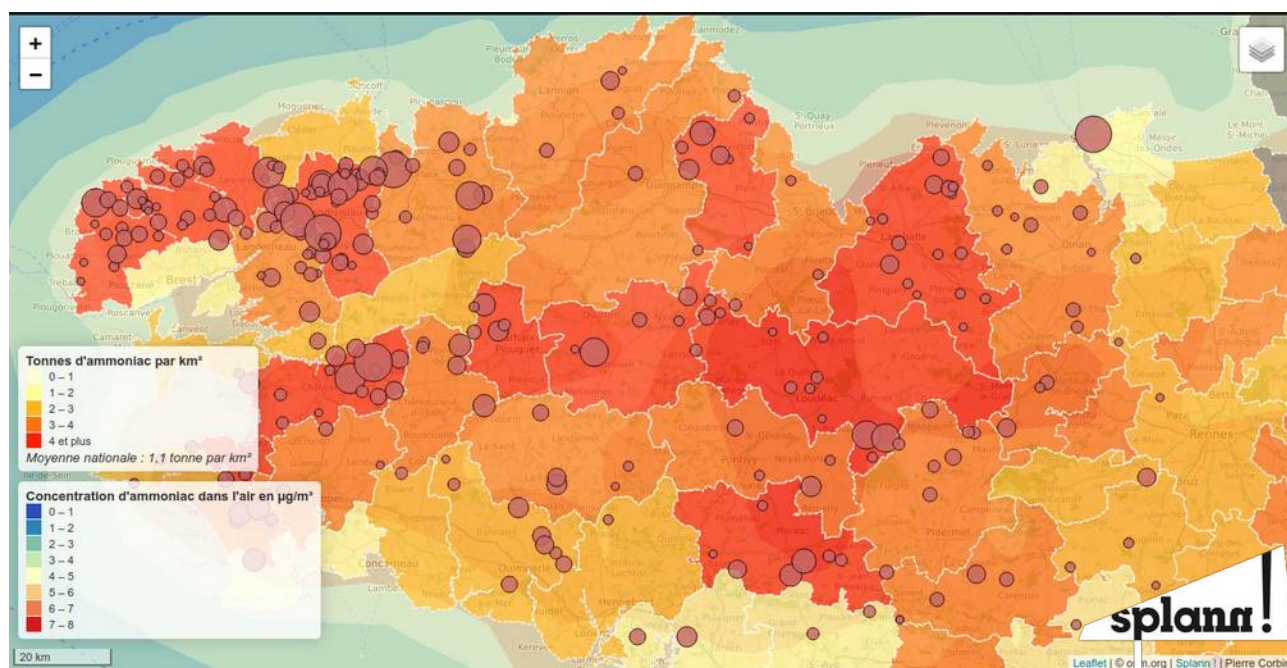
- Conseil d'Etat retoquant les dispositions concernant l'Évaluation Environnementale,
- Directive européenne 2011/92/UE retranscrite très partiellement par la France quant au périmètre des effets cumulés d'installations industrielles sur un même territoire,
- et même, dépôt par le Conseil d'Etat d'une procédure juridictionnelle contre le gouvernement en avril dernier, suite à la non application des directives de la Cour de justice de l'Union européenne sur les OGM.

Aujourd'hui, le jugement qui a été prononcé ne correspond pas à la demande sociétale largement majoritaire et qui s'oppose au modèle agricole des fermes-usines. Les arguments réfutés par le juge restent très discutables juridiquement et ouvrent la voie à une bataille juridique prometteuse.

Derrière ce procès que nous prenons pour symbole, c'est le système agricole industriel et ses conséquences désastreuses sur nos territoires que nous dénonçons :

- ravageur socialement,
- intenable pour le climat, la biodiversité, la santé humaine
- et promoteur des déserts ruraux.

Ce procès est hautement politique et c'est pourquoi nous avons décidé d'interjeter en appel à la Cour d'Appel de Nantes pour annuler l'autorisation administrative et ainsi espérer produire une jurisprudence positive capable de casser les autres projets de fermes-usines.



« splann ! », media d'investigation en Bretagne, publie pour son premier numéro une carte interactive et très parlante des concentrations d'ammoniac. (merci splann!).

<https://splann.org/>

## 2- notre campagne "restauration scolaire"

### Campagne restauration scolaire

Petit rappel : notre collectif a pour objectif de faire **interdire** les viandes issues des poulaillers industriels **dans la restauration scolaire**. Les actions que nous entendons déployer concernent les cantines des écoles, des collèges et des lycées.

### Première étape : les lycées..... On a gagné !!!

Les lycées relèvent de la gestion du conseil régional. Or, justement, des élections étaient organisées en juin afin de renouveler les élus du Conseil régional. Une occasion rêvée pour rencontrer les candidats et leur faire part de nos demandes. Nous avons donc organisé un débat le 10 juin à Langonnet.

Étaient présents :

- **Gaël Briand**, pour la liste *Bretagne d'avenir* menée par Claire Desmarre-Poirrier
- **Marie Madeleine Doré-Lucas**, Candidate pour la liste *Bretagne Insoumise*, aux côtés de Pierre-Yves Cadalen
- **Benjamin Flohic**, Candidat de la liste *Bretagne Ma vie* menée par Daniel Cueff.
- **Michaël Quernez**, candidat pour la liste *La Bretagne avec Loïg*, conduite par Loïg Chesnais-Girard.



Nous les avons interrogés notamment sur la manière dont ils comptaient opérer une transition agroécologique en Bretagne.

Et puis, Romane leur a posé LA question

"Vous engagez vous à bannir les poulets issus de fermes-usines de la restauration des lycées ?"

...et bien entendu on n'a pas perdu une miette des réponses. Petit extrait

G. Briand

Oui.

B. Flohic

Oui, dans les cantines des lycées et dans toutes les cantines qui dépendent de la Région.

M. M. Doré-Lucas

Nous visons les 100% bio dans les 110 lycées bretons ; 50% avant la fin du mandat.

M. Quernez

Notre objectif : 100% de produits frais, bretons, ne venant pas de fermes-usines.

Ils s'y sont engagés! On l'a bien enregistré, filmé, noté en direct! Et la bonne nouvelle, c'est que parmi eux, 3 sont maintenant en poste et vont pouvoir oeuvrer sans relâche à mettre en place leur engagement : **Gaël Briand, Benjamin Flohic, et Michaël Quernez.**

### **On a gagné????**

C'est fou comme ça semble facile de faire entendre raison aux politiques en période électorale...

Nous ne sommes pas naïfs pour autant, nous savons qu'ils auront probablement besoin d'un petit coup de pouce en cours de mandat pour ne pas oublier leurs engagements. Ils pourront compter sur nous, nous serons là pour les leur rappeler et les aider à ne pas se trahir!



### **3 - Appel à dons**

Des procédures juridiques sont en cours, notamment contre les poulaillers de Langoelan et de Plaudren.

Le premier appel de fonds, lancé le 22 août 2020 pour financer les recours concernait plus particulièrement celui de Plaudren. Actuellement, les frais d'avocat pour le premier recours de Plaudren sont réglés mais le solde du compte est proche du zéro.

**Pour financer l'appel (cf article de cette infolettre : tribales tribulations au tribunal), et dans la perspective d'autres dépôts de recours à venir, nous lançons ce second appel à financement .**

les Amis de la conf 56 sont gestionnaires du compte bancaire Fermes-usines (indépendant de leur propre compte). A ce titre, ils peuvent recevoir des chèques des associations ou des particuliers qui n'effectuent pas de déduction fiscale. Adresse : lieudit Bobehec, 56 250 La Vraie-Croix)

- déduction fiscale

Les particuliers souhaitant soutenir cette action en bénéficiant d' une déduction fiscale ( 66% de leur versement déductible de leur impôt), peuvent envoyer leur don à helloAsso, via le lien ci dessous.

<https://www.helloasso.com/associations/les-amis-de-la-confederation-paysanne/formulaires/17>

Il est possible également, pour bénéficier d'une déduction fiscale, d'envoyer un chèque aux Amis de la Confédération Paysanne,(104, rue Robespierre à BAGNOLET 93170 ), en précisant bien à l'arrière du chèque qu'il est destiné à la lutte contre les fermes usines du 56. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Les donateurs qui souhaiteraient avoir des précisions sur ce compteFermes-usines peuvent le demander par mail aux Amis de la Conf 56, qui les contactera ([lesamisdelaconf56@gmail.com](mailto:lesamisdelaconf56@gmail.com)). Nous comptons à nouveau sur votre générosité pour ce rude combat et vous remercions sincèrement de vos dons passés et à venir !

## 4 - La fiesta : à votre agenda



Conjointement à l'association RESF de Pontivy (*Réseau éducation sans frontières*) et avec le soutien organisationnel du collectif Kerochap, nous organisons un week end festif et militant les 24 et 25 septembre 2021 à Melrand Lieu dit Keroperh.

Temps d'échanges et de fêtes, autour d'un repas ou en partageant une crêpe, nous souhaitons qu'il marque la continuité de notre lutte. *Il permettra également de collecter les fonds nécessaires pour couvrir les frais d'avocat des recours que nous engageons.*

Dès fin aout nous diffuserons affiches et programmation .

*Appel à bonnes volontés!*

*Nous avons de besoin de bras pour monter les chapiteaux, préparer les repas et organiser le lieu pour la fête. Inscrivez-vous aux équipes bénévoles au 07 83 02 43 04. Camping sur place possible.*

Pour consulter notre page facebook, c'est là :  
<https://www.facebook.com/MorbihanContreFermesUsines/>

Pour s'abonner à nos diffusions d'infos, c'est là :  
<https://framalistes.org/sympa/subscribe/morbihan-contre-ferme-usine>

Pour nous contacter  
[infos@actions-cac.fr](mailto:infos@actions-cac.fr)

***N'hésitez pas à partager cette lettre,***

***Le collectif Morbihan contre les fermes-usines***